



COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

Du 14/11/2024

Présents :

MME TARTRY-LAVEST A.

MME GONINET L.

M.BARGOIN J.

M. DERBIAS J.L

M. DUROHANY D.

M.GARMIS F.

M.GIRARD J.B.

M.MAURIN D.

M.MAZELIER V.

M. ORCIERE T.

Absents :

MME GRENIER M.C. POUVOIR M. DERBIAS J.L.

M.BLANCHOZ P. POUVOIR M. BARGOIN J.

M. AURIEL L.

M. BRIVARY J.F.

M.DURUPT S.

M. ROUVIDANT J.L.

Présents :

Votants :

Début de séance à 19h15

MODALITES DES TRANCHES DE LA TARIFICATION PROGRESSIVE ET INCITATIVE DIFFERENCIEE

Approbation à l'unanimité des tranches de la tarification progressive et incitative différenciée-Consultable au siège.

Depuis le début de l'année 2024, une étude a été réalisée sur la consommation du territoire du SIAEP Dore-Allier pour la mise en place de la tarification progressive incitative différenciée. Les objectifs principaux de cette dernière sont de :

- S'adapter des profils des consommateurs du territoire du SIAEP
- Minimiser l'écart entre la facture dégressive et la 1^{ère} facture avec la tarification progressive
- Inciter à une consommation raisonnée
- Préserver une concomitance avec les recettes générales de la vente d'eau de l'année précédente.

L'étude s'est basée sur :

- Recensement des différents types d'abonnement
- Répartition de la consommation des abonnés
- Réflexion sur les types de logement, de consommation
- Simulation de facture
- Simulation des recettes générées

Cette étude a permis de déterminer le choix des catégories et des tranches.

DOMESTIQUE

Les abonnés domestiques sont les personnes physiques qui font usage domestique de l'eau (hygiène, alimentaire et récréatif) les ménages occupants d'immeubles à usage principal d'habitation et qui ont souscrit un abonnement auprès du SIAEP Dore-Allier.

Sont inclus dans cette catégorie les gestionnaires d'habitation individuel, les Sociétés Civiles Immobilières et les abonnés ayant un compteur alimentant uniquement une piscine privée.



Tranche	Consommation eau (en m3)
T1	0 à 50
T2	51 à 120
T3	121 à 200
T4	Au-delà de 200 m3

NON DOMESTIQUE

Les abonnés non domestiques tous les abonnés ne correspondant pas aux critères de définition d'un abonné domestique sont concernés tous abonnés qui ne sont pas des particuliers : artisans, commerçants, entreprises, agriculteurs, industries, collectivités et établissements publics, associations (tous avec numéro de SIREN sauf SCI)



Tranche	Consommation eau (en m3)
T1	0 à 50
T2	51 à 120
T3	121 à 200
T4	201 à 500
T5	Au-delà de 500

Une lettre sera envoyée à chaque abonné afin de l'informer de cette nouvelle tarification (Annexe n°1).

TARIF 2025

Approbation à l'unanimité des tarifs 2025-Consultable au siège.

La politique tarifaire de l'année 2025 proposée :

- Mise en place de la tarification progressive pour la consommation d'eau potable
- Application du taux d'inflation prévisionnel de la Banque de France (2.2 %) sur les tarifs à l'exception du tarif de l'eau (m3 et abonnement).

(Annexe n°2)

AGENDA

Prochain Comité syndical Mercredi 11 décembre 2024 à 18h00 à la Mairie de Charnat

**Fin de séance à
20h30**

Vu le Président,
MAZELIER Vincent